



Paris le, 25/01/2007

Communiqué de presse

Crous de Paris : le budget 2007, une nouvelle étape dans la réalisation du projet d'établissement

Le Conseil d'administration du Crous de Paris vient d'adopter son budget 2007. D'un montant de plus de 73,8 millions d'euros, ce budget est en progression de 5,78 % par rapport à 2006. A celui-ci, s'ajoutent :

- les bourses de l'enseignement supérieur gérées par le Crous qui représentent une dépense annuelle de l'ordre de 112 millions d'euros,
- l'aide au logement perçue par les étudiants logés par le Crous,
- et la demi-part fiscale dont bénéficie les parents d'étudiants.

Le budget 2007 traduit cinq objectifs qui contribueront à améliorer les conditions de vie des étudiants parisiens.

Augmenter l'offre de logements

10 nouvelles résidences universitaires ouvriront en 2007 : c'est 430 logements supplémentaires qui seront offerts aux étudiants parisiens. Il s'agit de studios individuels dotés de tous les éléments de confort, répartis dans quatre arrondissements parisiens (17^{ème}, 18^{ème}, 20^{ème} et 19^{ème} arrondissements). En 5 ans le Crous aura doublé ses capacités d'accueil passant de 2000 à plus de 4000 logements.

Moderniser les services aux étudiants

Le Crous mettra à disposition des 3 400 étudiants logés une connexion Internet individuelle, améliorant ainsi les conditions de travail des étudiants logés.

La généralisation de la monétique dans l'ensemble de ses quarante restaurants et cafétérias est également en cours. Adopté par les trois Crous d'Ile-de-France, le porte-monnaie électronique supprime les paiements en liquidité, fluidifie les files d'attente aux caisses et favorise la mobilité des étudiants en Ile-de-France.

Accompagner le développement universitaire

Deux restaurants et une cafétéria ouvriront sur la ZAC Paris-Rive-Gauche pour accueillir les étudiants et le personnels de l'université René Diderot. Parallèlement, les travaux de mise en sécurité et de modernisation du restaurant Paris Dauphine, l'un des plus importants restaurants universitaires de Paris servant plus de 400 000 repas par an, se poursuivront en 2007.

Payer les bourses plus rapidement

En lien avec les établissements d'enseignement supérieur, le Crous s'attache à améliorer le rythme de paiement des bourses à chaque rentrée universitaire pour faciliter la couverture des dépenses de rentrée. Quant au fonds d'aide d'urgence porté à 791 000 euros, il est en progression de près de 15 % par rapport à 2006.

Travailler avec tous les acteurs de la vie étudiante

Le Crous de Paris mettra en œuvre ces objectifs en étroite concertation avec les représentants étudiants siégeant au Conseil d'administration, les universités parisiennes, et avec l'appui de l'Etat et des collectivités locales.

Contact : Crous de Paris - Maleka MAYEMBA
Chargée de communication , 01 40 51 36 87
Maleka.mayemba@crous-paris.fr